

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Concentrated Indicator Blue

Date de publication : 03/31/2019 (m/j/a)

### SECTION 1 : IDENTIFICATION

**Nom du produit :** Concentrated Indicator Blue

Norac Concepts Inc.  
C. P. 31097  
Guelph (ON) N1H 8K1

**Usage du produit :** Marqueur de vaporisation liquide**Restrictions d'utilisation :** Inconnues**Renseignements supplémentaires sur le produit :** 519-821-3633**En cas d'urgence, composer à toute heure le 613-787-5620**

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification SGH :** Non classé  
**Éléments d'étiquette selon le SGH :** Aucun symbole requis  
**Mot indicateur :** Aucun mot indicateur requis  
**Phrases de risque SGH :** Aucune phrase de risque  
**Mises en garde SGH :**

**Prévention**  
P102 Tenir hors de la portée des enfants  
P103 Lire l'étiquette avant utilisation

**Intervention**  
Aucun énoncé relatif à l'intervention

**Entreposage**  
Aucun énoncé relatif à l'entreposage

**Élimination**  
Aucun énoncé relatif à l'élimination

**Dangers physiques non classé ailleurs :** Inconnus**Dangers pour la santé non classé ailleurs :** Inconnus

### SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	% (p/p)
Ingrédients non dangereux		100,0

**Nom courant :** Bleu acide 9**Synonymes :** Aucun

### SECTION 4 : PREMIERS SOINS

**Inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.**Contact avec la peau :** Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes. Recourir à de l'aide médicale si l'irritation persiste.**Contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Recourir à de l'aide médicale si l'irritation persiste.**Ingestion :** Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés :**

**Inhalation :** Peut provoquer une irritation respiratoire.

**Contact avec la peau ou les yeux :** Peut provoquer une légère irritation oculaire.

**Ingestion :** Peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées et de la diarrhée.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire :** Il n'existe pas d'antidote spécifique, traiter selon les symptômes.

**SECTION 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

**Agents extincteurs appropriés :** En cas d'incendie important, appliquer un agent formant un film flottant ou de l'eau sous forme de brouillard. En cas d'incendie de moindre importance, utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec.

**Agents extincteurs inappropriés :** Aucun

**Dangers spécifiques de la substance ou du mélange :** Contenir l'eau d'extinction en vue de son élimination si elle a été contaminée par le produit.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :** Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements imperméables. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

**SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :** Porter un équipement de protection individuelle tel que décrit à la section 8.

**Protection environnementale :** Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts, les eaux souterraines ou tout autre cours d'eau. Informer les autorités gouvernementales pertinentes si le déversement doit être signalé ou pourrait nuire à l'environnement.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :** Laver les surfaces dures à l'aide d'un détergent puissant et de l'eau. Absorber la matière déversée à l'aide d'une matière liante liquide convenable et les placer dans des contenants qui conviennent à leur élimination. Éliminer les matières contaminées comme déchet conformément à la section 13.

**SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :** N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Si les vêtements sont contaminés, les laver à fond avant de les réutiliser.

**Conditions de sûreté en matière de stockage :** Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la nourriture humaine ou animale, des boissons et des engrais. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

**Température d'entreposage :** Pour un entreposage optimal, entreposer au-dessus de 5 °C. Craint le gel.

**SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Ingrédients ayant des limites d'exposition en milieu de travail**

Ingrédients	N° CAS	Valeur/ forme de l'exposition	Concentration admissible
Ingrédients non dangereux			Aucune donnée

**Contrôles techniques appropriés :** Assurer une extraction d'air local et une aération adéquate.

**Mesures de protection individuelle :**

**Protection des yeux :** Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques s'il existe un potentiel de contact avec les yeux.

**Protection de la peau :** Des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection imperméables dans des conditions d'utilisation prévues.

**Protection respiratoire :** En présence du brouillard de pulvérisation, porter un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA.

**SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Apparence :</b>	Liquide bleu foncé
<b>Odeur :</b>	Aucune
<b>Seuil de l'odeur :</b>	Sans objet
<b>pH :</b>	4 à 5
<b>Point de fusion/point de congélation :</b>	Non déterminé
<b>Point initial/écart de distillation :</b>	Non déterminé

<b>Point d'éclair :</b>	> 93,3 °C appareil Pensky-Martens
<b>Taux d'évaporation (éther=1) :</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité (solide ou gaz) :</b>	Sans objet
<b>Limite d'inflammabilité ou d'explosivité inférieure :</b>	Non déterminée
<b>Limite d'inflammabilité ou d'explosivité supérieure :</b>	Non déterminée
<b>Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C) :</b>	Aucune donnée
<b>Densité de la vapeur (air=1) :</b>	Aucune donnée
<b>Densité relative :</b>	1,15 à 20 °C
<b>Solubilité (eau) :</b>	Miscible dans l'eau
<b>Solubilité (autre) :</b>	Aucune donnée
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Aucune donnée
<b>Température d'auto-inflammation :</b>	Aucune donnée
<b>Température de décomposition :</b>	Aucune donnée
<b>Viscosité :</b>	Non déterminée

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité :</b>	Non réactif. Le produit n'est pas sensible aux chocs mécaniques.
<b>Stabilité chimique :</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses :</b>	Aucun prévu
<b>Conditions à éviter :</b>	Inconnues
<b>Matières incompatibles :</b>	Les oxydants puissants
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	La décomposition thermique pourrait former des oxydes de carbone, de l'azote et du soufre.

## SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

**Information sur les voies d'exposition probables :** Yeux, ingestion, peau et inhalation.

**Toxicité aiguë :**

Orale DL <sub>50</sub> (rat)	= Aucune donnée
Cutanée DL <sub>50</sub> (lapin)	= Aucune donnée
Inhalation CL <sub>50</sub> (rat)	= Aucune donnée

**Effets immédiats ou retardés :**

**Inhalation :** Des conditions de brouillard élevé peut provoquer une irritation respiratoire.

**Contact avec la peau :** Le contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation.

**Contact avec les yeux :** Le contact direct peut provoquer une légère irritation oculaire.

**Ingestion :** Peut provoquer des nausées, des douleurs abdominales et de la diarrhée.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :** Inconnues

**Risque d'aspiration :** Inconnu

**Effets chroniques :** Selon les données disponibles, les expositions répétées ne devraient pas causer d'effets secondaires significatifs.

**Cancérogénicité :** Les ingrédients du produit ne sont pas classés comme cancérogènes par l'ACGIH, le CIRC, l'OSHA et le NTP.

**Mutagénicité :** Aucune donnée

**Effets sur la reproduction :** Aucune donnée

**Autres informations :** Inconnues

## SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité :** Toxicité pour les poissons – *Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel) : 412 mg/L 96 h  
Toxicité pour les daphnies, autres invertébrés – *Daphnia magna* (cladocère) : > 97 mg/L 48 h

**Persistance et dégradation :** Aucune donnée disponible

**Potentiel de bioaccumulation :** Aucune donnée disponible

**Mobilité dans le sol :** Aucune donnée

**Autres effets secondaires :** Aucune donnée

## SECTION 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

**Élimination du contenant :** Emballage non réutilisable. Ne pas réutiliser à d'autres fins. Rincer le contenant trois fois et ajouter les eaux de rinçage dans le réservoir de pulvérisation. Si possible, offrir le contenant en vue de son recyclage ou le perforer et l'éliminer dans un enfouissement sanitaire, ou selon d'autres méthodes approuvées par les autorités provinciales et locales.

**Élimination des déchets :** Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales en vigueur. Ne pas jeter les déchets avec les ordures ordinaires ou dans les égouts.

## SECTION 14 : INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

**Classification par le TMD canadien :** Non réglementé

**Numéro de téléphone d'urgence transport :** 613-787-5620

**Précautions spéciales :** Inconnues

**Polluant marin :** Non

## SECTION 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

**Classification SIMDUT :** Non réglementé

**Liste intérieure des substances (LIS) :** Tous les ingrédients figurent sur la LIS.

**LCPE – Inventaire national des rejets de polluants :** Ne figure pas sur l'INRP.

## SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention de cette matière et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.

**Rédaction de la FDS :** Norac Concepts Inc.  
Service technique

**Date de publication** 03/31/2019 (m/j/a)